

Appellations

- ☐ Alpiniste du bâtiment
- ☐ Chef d'équipe cordiste
- ☐ Cordiste
- ☐ Cordiste nacelliste
- ☐ Ouvrier / Ouvrière cordiste

- ☐ Spécialiste des travaux acrobatiques du bâtiment
- ☐ Spécialiste des travaux en hauteur du bâtiment
- ☐ Spécialiste des travaux sur cordes du bâtiment
- ☐ Technicien / Technicienne cordiste
- ☐ Technicien / Technicienne de travaux d'accès difficile

Définition

Réalise des interventions techniques en grande hauteur et d'accès difficile. Exécute les opérations de nettoyage, de maintenance, de réfection ou de protection extérieurs de bâtiments, de monuments et d'ouvrages de génie civil, à l'aide de cordes, nacelles, selon les règles de sécurité.

Peut encadrer une équipe.

Accès à l'emploi métier

Cet emploi/métier est accessible avec une pratique de l'escalade ou de l'alpinisme sans diplôme particulier.

Une formation en travail sur corde ou un certificat d'aptitude au travail sur corde en facilite l'accès.

Des formations complémentaires dans le secteur du bâtiment (maçonnerie, peinture, ...) ou des habilitations spécifiques (électrique, soudure, ...) peuvent être exigées selon la nature des interventions.

La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 -PSC1- peut être requise.

Un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité -CACES- conditionné par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peut être exigé pour l'utilisation de nacelles.

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de sociétés de services, parfois en contact avec les clients.

Elle varie selon le lieu et le type d'intervention (pose de charpentes, pose d'enseignes, ...).

Elle peut être soumise à des astreintes.

Elle s'effectue dans le vide, en grande hauteur et peut impliquer le port de charges.

Le port d'équipements de protection (gants, harnais, ...) est exigé.

Compétences de base

Savoir-faire	Savoirs
☐ Contrôler l'état du matériel ☐ Contrôler la conformité du matériel d'intervention	- Cr ☐ Règles de sécurité - Cr ☐ Techniques d'alpinisme

❖ Compétences de base

Savoir-faire		Savoirs
☐ Monter un échafaudage ☐ Sécuriser une zone de chantier ☐ Implanter une zone de chantier ☐ Entretenir les éléments de structure d'un bâtiment (clôtures, zone de stockage, /...) ☐ Contrôler l'état du bâti ☐ Repérer une anomalie ou un dysfonctionnement ☐ Réaliser les opérations de réfection d'enveloppe de bâtiment, d'ouvrage d'art (restructuration, fissure, épaufrure, ...) en accès difficile et périlleux ☐ Poser des circuits et équipements électriques	R R R R Rc Ri R R	☐ Techniques de maçonnerie ☐ Utilisation de matériel de nettoyage ☐ Techniques de soudure ☐ Techniques de forage ☐ Utilisation d'outillages électroportatifs (scie électrique, ponceuse, ...) ☐ Techniques de peinture

❖ Compétences spécifiques

Savoir-faire		Savoirs
☐ Poser des éléments d'étanchéité ☐ Réaliser l'inspection et le contrôle d'ouvrage (photographique, vidéo, ...) ☐ Laver des vitres	R C R	☐ Bardage (parement) ☐ Procédés d'étanchéité
☐ Poser des équipements de communication ☐ Installer du mobilier publicitaire ou urbain ☐ Réaliser une pose de charpentes, structures métalliques, tuyauteries, vitrages ☐ Poser des décorations ou fresques murales ☐ Poser des filets de protection ☐ Accrocher des équipements de voirie en hauteur	R R R R R R	

❖ Compétences spécifiques

Savoir-faire		Savoirs
☐ Réaliser une intervention nécessitant une habilitation	R	☐ Contrôle qualité non destructif ☐ Habilitations électriques de travaux hors tension ☐ Habilitations électriques de travaux sous tension ☐ Certificat d'Aptitude au Travail sur Corde (CATSC) ☐ Habilitation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ☐ Habilitation Socle Commun Nucléaire niveau 1 (SCN1) ☐ Habilitation Socle Commun Nucléaire niveau 2 (SCN2) ☐ Habilitation Radioprotection niveau 1 (RP1) ☐ Habilitation Radioprotection niveau 2 (RP2) ☐ Habilitation Complément Sûreté Qualité (CSQ)
☐ Utiliser un engin nécessitant une habilitation	R	☐ Plates-formes élévatrices mobiles de personnel (CACES R 486) - A partir du 01/01/2020 ☐ PEMP du groupe A (CACES R 486-A) - A partir du 01/01/2020 ☐ PEMP du groupe B (CACES R 486-B) - A partir du 01/01/2020 ☐ Conduite hors production des PEMP des types 1 et 3 (CACES R 486-C) - A partir du 01/01/2020 ☐ Plates-formes élévatrices mobiles de personnes ou PEMP (CACES R 386) ☐ Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied (CACES R 408)
☐ Renseigner des supports de suivi d'activité	Ri	
☐ Assembler les structures porteuses lourdes d'un ouvrage	R	
☐ Réaliser des traitements préventifs ou correctifs de bâtiments et d'ouvrages (anti-corrosion, protection des bois, ...)	R	
☐ Conseiller et prescrire des solutions techniques préventives ou correctives (sécurité des accès, protection)	Sr	
☐ Planifier une intervention ☐ Contrôler la conformité de réalisation d'un projet	C C	☐ Normes de la construction
☐ Coordonner l'activité d'une équipe	Es	

❖ Environnements de travail

Structures	Secteurs	Conditions
☐ Entreprise ☐ Société de services	☐ Bâtiment et Travaux Publics -BTP- ☐ Énergie, nucléaire, fluide ☐ Évènementiel ☐ Informatique et télécommunications ☐ Maintenance ☐ Patrimoine culturel et historique ☐ Propreté, nettoyage ☐ Transport/logistique	☐ En grande hauteur

❖ Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers proches

Fiche ROME	Fiches ROME proches
I1501 - Intervention en grande hauteur ☐ Toutes les appellations	F1502 - Montage de structures métalliques ☐ Toutes les appellations
I1501 - Intervention en grande hauteur ☐ Toutes les appellations	F1611 - Réalisation et restauration de façades ☐ Toutes les appellations
I1501 - Intervention en grande hauteur ☐ Toutes les appellations	G1204 - Éducation en activités sportives ☐ Toutes les appellations
I1501 - Intervention en grande hauteur ☐ Toutes les appellations	K2202 - Lavage de vitres ☐ Laveur / Laveuse de vitres-nacelliste

❖ Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers envisageables si évolution

Fiche ROME	Fiches ROME envisageables si évolution
------------	--